

ARCHITECTE

Lieu de travail : Centre de services scolaire des Découvreurs -Centre administratif
(100-945 ave Wolfe à Québec)

Votre rôle

L'emploi d'architecte comporte plus spécifiquement l'exercice d'attributions conformes à celles prévues à la Loi sur les architectes, L.R.Q., c. A-21. L'architecte exerce des fonctions de planification, analyse, évaluation, conception, élaboration, conseil, recherche et contrôle en lien avec des travaux d'architecture concernant les bâtiments, les terrains et les diverses installations du centre de services scolaire.

Principales responsabilités:

- Élaborer des plans et devis en vue de la construction ou la rénovation des immeubles du centre de services scolaire; en surveiller l'application lors de l'exécution des travaux;
- Participer à l'élaboration et la mise en place des normes et guides d'entretien et de réparation des composantes de l'enveloppe des bâtiments;
- Participer à l'élaboration d'un plan d'investissement; procéder à l'évaluation et au classement des travaux requis selon une grille d'analyse; faire les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision;
- Superviser les travaux de construction exécutés dans les bâtiments du centre de services scolaire en s'assurant du contrôle de la qualité des travaux, de la sécurité des occupantes et occupants et du respect de l'échéancier et du budget, selon les normes propres à la profession;
- Élaborer un programme architectural à partir de visites et rencontres avec le personnel d'encadrement des établissements; effectuer le suivi des travaux des professionnelles ou professionnels concepteurs et des entrepreneures ou entrepreneurs;
- Conseiller les directions d'établissement et apporter la contribution de sa spécialité aux travaux d'équipes multidisciplinaires portant sur des objets d'ordre administratif, pédagogique et technique.

Vos conditions

- Poste régulier à temps plein;
- 35 heures par semaine;
- Horaire sur semaine du lundi au vendredi;
- Salaire de 27,08 \$ à 47,98 \$ l'heure (échelle sujette à révision en fonction du renouvellement de la convention collective);
- Entrée en fonction dès que possible.

Vos avantages

- 20 jours de vacances payées par année;
- 18 jours de congés fériés offert, dont 10 jours pour le congé des fêtes;
- Horaire de jour favorisant un équilibre travail – vie personnelle;
- Formation et développement des compétences offert;
- Régime de retraite, assurances collectives et avantages sociaux concurrentiels;
- Programme de santé et mieux-être pour vous et votre famille;
- Télémédecine.

Votre profil

- Être membre de l'Ordre des architectes du Québec;
- Détenir de l'expérience en milieu scolaire serait un atout.

Pour postuler : Soumettre votre candidature par l'entremise du site web : <https://emplois.cssdd.gouv.qc.ca/Emploi?id=46325> **d'ici le 31 mai 2024.**